

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Assurance-vie Banque Nationale, compagnie d'assurance-vie

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a modifié, en date du 21 octobre 2010, le permis d'assureur d'Assurance-vie Banque Nationale, compagnie d'assurance-vie pour y ajouter la catégorie assurance de responsabilité, et autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, dans les catégories suivantes :

- Assurance sur la vie
- Assurance contre la maladie ou les accidents
- Assurance de responsabilité

Le siège de l'assureur est situé au 1100, rue Université, Montréal (Québec) H3B 2G7.

Fait le 21 octobre 2010

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

Compagnie d'assurance Liberté Life de Boston

(autre nom utilisé par Liberty Life Assurance Company of Boston)

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a modifié, en date du 21 octobre 2010, le permis d'assureur de Compagnie d'assurance Liberté Life de Boston (autre nom utilisé par Liberty Life Assurance Company of Boston) afin de changer son nom pour celui de La Compagnie d'assurance-Vie Liberté de Boston (autre nom utilisé par Liberty Life Assurance Company of Boston).

L'Autorité des marchés financiers autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance sur la vie
- Assurance contre la maladie ou les accidents

Le représentant principal au Québec est monsieur Morris Szwimer, de Spiegel Sohmer, 5, Place Ville-Marie, bureau 1203, Montréal (Québec) H3B 2G2.

Le siège de l'assureur est situé au 175 Berkeley Street, Boston, Massachusetts, U.S.A., 02117.

Fait le 21 octobre 2010

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.